

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

JARDINIER PAYSAGISTE • 1 AN

Niveau 3 - [Fiche RNCP n°38386](#)

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'ouvrier du paysage aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages, etc.).

Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

Le secteur du paysage se compose principalement des entreprises de travaux paysagers du secteur privé et des services en charge des jardins et espaces verts des collectivités territoriales. Ce secteur, socialement rattaché à l'agriculture, est relié aux secteurs de l'urbanisme et du bâtiment.

Les acteurs du paysage doivent composer avec un contexte marqué en particulier par le renforcement de la réglementation dans le domaine de la protection de l'environnement et de la prévention des risques naturels et professionnels.

L'emploi salarié du secteur se répartit entre : les travaux d'aménagement et les travaux d'entretien des espaces verts ou des jardins.

Pas de mobilité internationale, mobilité « collective » possible selon projet pédagogique.

FORMATION EN APPRENTISSAGE

 **LIEUX** CFPPA Nantes Terre Atlantique
Site de Saint-Herblain

 **DURÉE** 1 an

 **TARIFS & FINANCEMENT**

- Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur

Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet

RÉMUNÉRATION

Minimum légal - consultez notre site internet

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

MOYENS & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Autoformation tutorée, Accompagnement personnalisé pour acquérir les gestes professionnels de base, Travaux Pratiques, Visites.....

OBTENTION DU DIPLOME

Épreuves pratiques, écrites ou orales

Pour obtenir le diplôme du Capa il faut obtenir une moyenne de 10/20

60% en CCF* + 40% en examen final

Impossibilité de valider par bloc de compétence

**Contrôle en Cours de Formation*

ET APRÈS ?

- BPA Travaux Aménagements Paysagers en 1 an
- BP Aménagements Paysagers
- Bac professionnel Aménagements Paysagers

ADAPTATION DU PARCOURS

- **Formation accessible** aux personnes en situation de handicap reconnu ou non
- **Un référent est dédié** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- **Parcours individualisé possible** selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement
- **Validation Acquis Académique** et allègements possibles avec un Bac Pro Agricole, ou un BPA TAP

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
- Participer à la mise en œuvre et la gestion d'un massif ornemental classé en zone de gestion différenciée

CONTENU DE LA FORMATION

- Economie d'entreprise
- Maintenance des matériels
- Mise en place d'aménagements paysagers / Sciences et techniques professionnelles
- Travaux d'entretiens paysagers / Sciences et techniques professionnelles
- Multiplication des végétaux, plantation des vivaces et entretien des massifs, paillage

ORGANISATION DE LA FORMATION

420 heures sur 1 an
de formation en centre

35 semaines / an
chez le maître d'apprentissage

DÉBOUCHÉS

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Jardinier paysagiste/des espaces verts
- Aide-jardinier
- Manœuvre des espaces verts
- Ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage

Certification du Ministère de l'agriculture
Arrêté de création du 10 juin 2015.

PLUS D'INFORMATIONS



CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de formation par apprentissage - Site Jules Rieffel
5 rue de la Syonnaière
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN
www.nantes-terre-atlantique.fr



CHIFFRES CLÉS

Taux de réussite aux examens 2024 • 97%
Taux de satisfaction des apprentis • 83%
Taux de poursuite d'étude • à venir
Taux d'insertion pro. à 6 mois • à venir
Consultez l'ensemble des taux sur notre site internet

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH
- L'admission en formation CAPa Jardinier Paysagiste en 1 an se fait après l'obtention d'un diplôme supérieur ou équivalent au CAP (CAP, BPA, BAC, etc.) pour bénéficier d'une Validation Académique dans les modules généraux
- Après passage de tests et entretien de motivation, une réponse vous est adressée par courrier

L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

S'INSCRIRE - CONTACTS

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA au 02.40.94.86.08
ou par mail à cfa@nantes-terre-atlantique.fr

À partir de février 2025
Début de formation : septembre 2025

Mise à jour : septembre 2024

